Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'ALIMENTATION, DE LA PECHE, DE LA RURALITE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Direction générale de l'Enseignement et de la Recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** Service de l'enseignement technique Sous-direction des établissements des dotations et compétences Sous-direction des politiques de formation et d'éducation Bureau de la vie scolaire, étudiante et de l'insertion 1 ter avenue de Lowendal 75700 Paris SP 07 Dossier suivi par : Christine HESSENS Tél. : 01 49 55 52 26 Fax : 01 49 55 40 06 Mél : christine.hessens@agriculture.gouv.fr NNOR : AGRE1201019N	**NOTE DE SERVICE** **DGER/SDEDC/SDPOFE/N2012-2006** **Date: 16 décembre 2011**

Date de mise en application : immédiate
Nombre d'annexe : 1

Le Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du Territoire
à
Destinataires (voir liste jointe)

Objet : Campagne nationale d'information sur l'hygiène de vie au travail en direction des personnes exposées aux risques du monde professionnel agricole dans les établissements d'enseignement agricole (apprenants, personnels).

Bases juridiques : Code rural, Code du travail.

Mots-clés : Hygiène de vie au travail. Campagne nationale d'information - Mutualité sociale agricole.

Destinataires	
Pour exécution : Mesdames et Messieurs les directeurs régionaux de l'alimentation de l'agriculture et de la forêt, Mesdames et Messieurs les directeurs de l'agriculture et de la forêt, Mesdames et Messieurs les chefs de SRFD et de SFD, Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements locaux d'enseignement technique et de formation professionnelle agricoles, Monsieur le Directeur du CEZ de Rambouillet, Mesdames et Messieurs les directeurs des établissements privés sous contrat.	Pour information : Mesdames et Messieurs les préfets de Région Mesdames et Messieurs les préfets des départements d'Outre-Mer - UNMFREO - CNEAP - UNREP - FESIA Mesdames et Messieurs les Directrices et Directeurs des établissements d'enseignement supérieur. Mesdames et Messieurs les Directeurs des établissements d'enseignement agricole publics et privés sous contrat, Madame la Directrice du Centre d'enseignement zootechnique de Rambouillet, Mesdames et Messieurs les Directeurs Régionaux de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt, Mesdames et Messieurs les Directeurs de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt,

Cette année, la Mutualité Sociale Agricole initie en partenariat avec le Ministère chargé de l'Agriculture, une nouvelle campagne nationale sur la santé sécurité au travail.

Cette campagne est intitulée "VOTRE CORPS EST VOTRE PREMIER OUTIL DE TRAVAIL, PRESERVEZ-LE,"elle a pour objectif de sensibiliser à l'hygiène de vie au travail les apprenants et les personnels de l'enseignement agricole, exposés, du fait de leur formation et de leur métier, aux mêmes types de risques que les professionnels du monde agricole.

Les thématiques choisies sont: l'alimentation et le sommeil, le dos, la peau, les pieds et les mains.

Le dispositif d'accompagnement sur le terrain vise à changer les comportements en suscitant une prise de conscience, à informer sur les bonnes pratiques et à apporter des conseils.

A ce titre, les établissements dont vous avez la charge, seront destinataires d'outils de communication mis à disposition gratuitement :

- des affiches, format : 40 x 60 cm (6 déclinaisons)
- des dépliants : format (21 x 15 cm) (5 déclinaisons)

Ces documents sont à apposer et /ou à distribuer dans les locaux fréquentés par les personnes cibles (salles de classes, atelier, exploitation agricole ...) et à remettre aux enseignants concernés.

Des informations complémentaires sont disponibles sur le site internet : www.msa.fr

A noter qu'en Alsace - Moselle et dans les départements et collectivités d'outre-mer, les caisses assurances - accidents et les caisses générales de sécurité sociale feront part des questions des établissements d'enseignement à la Caisse Centrale de la MSA.

Enfin, l'ensemble des équipes de la santé sécurité au travail de la Mutualité Sociale Agricole reste à votre disposition, pour fournir des documents d'information complémentaires et (ou organiser des actions de sensibilisation spécifiques.)

Je vous invite à contacter l'organisme MSA compétent pour votre établissement.

Comptant sur votre mobilisation pour la promotion de cette campagne, nous vous prions d'agréer, Madame la Directrice, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Médecin du travail Chef
de l'échelon national
de santé sécurité au travail
de la Caisse Centrale de Mutualité Sociale Agricole
Signé : Yves COSSET

La Directrice générale de
l'enseignement et de la recherche
Signé : Marion ZALAY